

Les paradis fiscaux, la solution du Royaume-Uni post-Brexit ?



L'Angleterre est en train de gagner la bataille du Brexit ! À rebours de ses amis du vieux continent, Marc Roche, correspondant du Monde à Londres pendant vingt-cinq ans, aujourd'hui commentateur à la BBC et chroniqueur au Point, en est désormais persuadé. "Le Brexit va réussir", par Marc Roche, chez Albin Michel (2/2).

Avec Marc Roche

Preuve de l'importance stratégique des paradis fiscaux dans le succès post-Brexit de la City, les deux camps ont recours aux circuits les plus sinueux. Les nombreux sponsors du Brexit ont fait fortune en exploitant les zones extraterritoriales britanniques. Basé dans le sanctuaire de Belize, ex-colonie de la Couronne et paradis fiscal sulfureux d'Amérique centrale, le financier Lord Ashcroft a soutenu généreusement le camp du leave. L'entrepreneur Arron Banks, qui avait été le principal pourvoyeur de fonds du parti europhobe UKIP lors de la consultation, a immatriculé toutes ses sociétés dans l'île de Man, aux îles Vierges et à Gibraltar. À partir de 2021, ces derniers pourront n'en faire qu'à leur tête en toute quiétude. Il en est de même des partisans du remain. L'ancien Premier ministre, David Cameron, pilote un mystérieux fonds d'investissement spécialisé dans les infrastructures liées au projet chinois des « nouvelles routes de la soie ». Son ex-ministre des Finances, George Osborne, est administrateur du groupe américain Blackrock, le plus puissant gestionnaire d'actifs du monde qui a placé une partie de ses avoirs dans neuf paradis fiscaux différents, à en croire les « Paradise Papers ». Les intéressés, qui ont combattu le Brexit, sauront eux aussi tirer les marrons du feu du nouveau contexte. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le Royaume-Uni n'ait jamais vraiment cherché à mettre au pas ses zones extraterritoriales alors qu'il en avait théoriquement les moyens. Ainsi, Londres assure la défense et les affaires étrangères des îles Anglo-Normandes comme des îles lointaines dont l'autonomie est limitée aux affaires locales. Le gouverneur au chapeau à plumes dépêché par le Foreign Office a tout pouvoir pour ramener ses ouailles dans le droit chemin. Il préfère pourtant terminer sa carrière en se la coulant douce à l'abri des palmiers qui se balancent toujours mollement dans le cadre idyllique d'eaux calmes couleur turquoise. Et pour cause, dès qu'il lève le petit doigt, il se fait traiter de « néocolonialiste ». Pourtant, tout le monde sait que les îles en question sont un point de passage des capitaux expédiés vers la City. Disons-le sans prendre de gants, après le Brexit, tous les coups seront permis bien au-delà du Far West actuel, tandis que le shérif regardera ailleurs ! La sortie de l'UE va ouvrir largement de nouveaux horizons d'enrichissement à un secteur financier qui joue un rôle clé dans une économie britannique constituée à 80 % de services. La contribution de la City à la croissance nationale, qui compte 350 000 emplois directs et un million d'emplois indirects, en sera accrue. Londres n'a pas grand-chose à craindre. Après la rupture du cordon ombilical, les paradis fiscaux de l'UE continueront à se montrer solidaires de la City. Le Royaume-Uni, la Belgique, Chypre, la Hongrie, l'Irlande, le Luxembourg, Malte et les Pays-Bas pratiquent une concurrence fiscale agressive. Plus que jamais, face aux assauts de leurs détracteurs, ils se tiendront par la barbichette en vue de préserver leur juteux système. La Grèce sauvegarde les intérêts de Chypre. L'Italie dispose de Malte et de Monaco. L'Irlande, les Pays-Bas et la Belgique n'ont eu cesse de protéger leur pré carré contre toute tentative d'ingérence. Pour sa part, le président de la Commission européenne, l'ancien Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, a toujours défendu l'industrie financière grand-ducale dont la City est l'un des grands débouchés. Pour démonstration, pas une seule entité européenne ne figure dans la liste officielle des paradis fiscaux stipulée par l'UE qui ne comprend que des acteurs mineurs de l'offshore(1). De qui se moque le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, l'ex-ministre français des Finances, Pierre Moscovici, lorsqu'il déclare : « Il n'y a pas de paradis fiscal à

l'intérieur de l'Union européenne... » ? Pour l'Union européenne, l'offshore britannique va constituer un formidable challenge

(1) 5 décembre 2017. Les Samoa, les Samoa américaines, l'île de Guam, Bahrein, Grenade, la Corée du Sud, Macao, les îles Marshall, la Mongolie, la Namibie, les Palaos, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, la Tunisie, les Émirats arabes unis, le Panama et la Barbade.

Extrait de "[Le Brexit va réussir](#)", de Marc Roche, aux Editions Albin Michel

□